



Informations du Service Civique en Vendée



Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports vous propose un nouveau format de newsletter. À destination des professionnels, bénévoles et tuteurs accueillant et accompagnant des volontaires en Service Civique, elle a pour but de vous informer et de vous partager des outils.

Nous espérons que cela pourra vous être utile.

Bonne lecture !

À LA UNE :

SOMMAIRE

Page 2

Le service civique au quotidien

Page 3

A vos agendas

Page 4

Formations des tuteurs

Page 5

Formations des volontaires

Page 6

Le Service Départemental, à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports
et vous

Le service civique au quotidien :



LE CONTRAT

Le contrat d'un volontaire est en cours de validation puis-je le faire commencer avant la validation par l'Agence du Service Civique ?

La préparation et la signature du contrat doivent intervenir le plus tôt possible. Il est à noter que l'entrée en mission ne peut avoir lieu tant que le contrat n'a pas été transmis à l'Agence de services et de paiement et dûment validé par cette dernière. Sans cette validation, le contrat n'est pas exécutoire. L'organisme est alors responsable des obligations envers le volontaire (indemnité, prestation de subsistance, couverture sociale, etc.).

LA MISSION

Pas de service civique à la place ou en parallèle d'une convention de stage ou d'alternance dans la même structure

Le statut de volontaire n'est pas cumulable avec celui de stagiaire ou d'alternant au sein de la même structure d'accueil. Le non-respect de cela entraîne la rupture immédiate du contrat d'engagement et peut entraîner une remise en cause de l'agrément.

Faire un service civique à la place d'un stage n'est pas possible a priori. Une mission de service civique peut faire l'objet d'une dispense de stage après la mission mais pas avant son démarrage.

Puis je réaliser tout ou partie de ma mission à mon domicile (télé-mission) ?

Non, il n'est pas possible de réaliser sa mission ou une partie de son Service Civique à son domicile. Cela est contraire aux objectifs et à la finalité du Service Civique qui est de vous permettre d'effectuer une mission au contact des publics et d'autres volontaires issus d'horizons diversifiés.

La durée hebdomadaire

Pas de cumul entre service civique, emploi, stage ou études si l'ensemble de ces activités dépasse les 48h par semaine (les 35h pour les mineurs) et si le service civique ne constitue pas l'activité principale

La durée minimum d'une mission de service civique est de 24h. Une dérogation à cette durée minimum est apprécié au cas par cas entre le référent de votre agrément et votre interlocuteur à l'Agence de Service Civique.

Signaler une violence ou un abus survenu lors d'une mission de Service Civique

Vous pensez être victime ou témoin d'une violence ou abus (violences psychologiques, violences physiques, situations de maltraitance, violences dues à des propos discriminants, violences sexistes ou sexuelles, bizutages, situations d'emprise ou encore situations de complicité et de non-dénonciation) ?

Vous pouvez nous le signaler sur le formulaire de signalement du Service Civique ou en contactant notre service. En cas de danger immédiat appelez le 17.

Pour les agréments locaux

(= les structures en lien direct avec le service pour l'agrément)

Comment demander un renouvellement d'agrément ou un avenant de service civique ?

Pour toutes demandes un rendez-vous est nécessaire. En fonction des situations, ce rendez-vous peut-être en présentiel à la Roche-sur-Yon, sur site ou en visio-conférence.

Lors de ce rendez-vous, plusieurs éléments seront abordés :

- La mission et son accessibilité à tous : mineurs : personnes non diplômées, personne porteur de handicap
- La réalisation des différentes obligations réglementaires liées à la formation
- Sur l'accompagnement proposé durant la mission : lien avec des structures tiers par exemple mission locale, France travail, organisme de formation
- Sur l'accompagnement au projet d'avenir

Nous vous conseillons d'anticiper vos recrutements pour le premier trimestre 2026 dès à présent.

Bilan Service Civique

Les organismes agréer au titre de l'engagement de service civique doivent transmettre pour chaque années écoulées **un compte rendu d'activité annuel du service civique.**

Vous trouverez ce document en pièce jointe de ce courriel. Il est à nous transmettre avant le 31 décembre 2026.

Ce document est pièce centrale pour le renouvellement des agréments. Il nous permet également d'identifier vos difficultés et vous faire différentes propositions d'actions.



ACTUALITES

L'ENQUÊTE L'IMPACT DU SERVICE CIVIQUE SUR LE DYNAMISME ASSOCIATIF. L'ENQUÊTE DOIT PERMETTRE DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS :- LE SERVICE CIVIQUE EST-IL UN DISPOSITIF QUI, GLOBALEMENT, PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE VENDÉENNE ? (Étudier l'effet général) - LE SERVICE CIVIQUE PEUT-IL CONSTITUER UN DISPOSITIF QUI PERMETTE LE DÉVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE D'UNE ASSOCIATION ? SI OUI, À QUELLES CONDITIONS. LES RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE SERONT COMMUNIQUÉS AUX RÉPONDANTS COURANT 2026. S'ILS ONT RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE, N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE.

A VOS AGENDAS




INSCRIPTIONS



RENCONTRES TERRITORIALES DU SERVICE CIVIQUE

Permettre la rencontre entre **tuteurs et organismes d'accueil** d'un territoire et initier des dynamiques locales entre acteurs du Service Civique

POUR LES TUTEURS ET LES VOLONTAIRES



- ACTUS LOCALES ET NATIONALES DU SERVICE CIVIQUE
- REGARDS CROISÉS ENTRE VOLONTAIRES ET ORGANISMES
- ÉCHANGES DE PRATIQUES SUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISSION ET LE PROJET D'AVENIR

2 LIEUX - 2 DATES

10 novembre à la MFR des Sables - 9h30 à 12h30
19 novembre au Campus de Luçon - 9h30 à 12h30

Le Rassemblement départemental des volontaires en service civique

Le 9ème regroupement départemental des volontaires en service civique se déroulera aux Oudairies à la Roche-Sur-Yon

Le 14 JANVIER 2027

Vous pouvez dès à présent réserver cette date

Valeurs de la République et Laïcité

le calendrier des formations 2026-2027 est publié

<https://www.ovlgc.org/fr/formations/calendrier-des-formations-valeurs-de-la-republique-et-laicite-en-vendee/>

FORMATIONS DES TUTEURS

La formation obligatoire : formation des organismes d'accueil

Pour rappel, la formation tuteur est obligatoire.

Cette journée de formation est gratuite et prise en charge par l'Agence du Service Civique. En outre, la formation peut être en distanciel ou en présentiel.

La durée de validation de la formation est de 3 ans, soit la durée de l'agrément.

<https://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Les prochaines formations en Vendée :

22/09/2026 : Découvrir son rôle de tuteur - La Roche-sur-Yon

26/01/2026 : Accompagner les volontaires au quotidien - La Roche-Sur-Yon

05/01/2027 : Préparer l'après service-civique des volontaires- La Roche-Sur-Yon

Pour les tuteurs de l'Éducation Nationale :

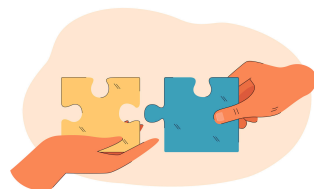
les tuteurs doivent passer par l'Inspecteur de l'Education Nationale de leur circonscription qui

centralise les demandes.

Ces demandes seront ensuite instruite au niveau de la DSDEN . Un retour sera fait à chaque personne

Individuellement

Les formations facultatives



Sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes

Le CIDFF organise une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles auprès des tuteurs et volontaires de service civique

Elle vise à vous permettre d'avoir une meilleure connaissance sur les violences sexistes et sexuelles pour contribuer à une meilleure prise en charge des victimes.

Prévention des violences sexuelles et sexistes
le

A la cité administrative

lien d'inscription:

[https://framaforms.org/node/1145742/
webform/form-builder](https://framaforms.org/node/1145742/webform/form-builder)

Prévention des violences sexuelles et sexistes
dans le sport

le

A la cité administrative

lien d'inscription :[https://framaforms.org/
node/1145742/webform/form-builder](https://framaforms.org/node/1145742/webform/form-builder)



Premiers Secours en Santé Mentale France

APPRENDRE À AIDER

Le 9 décembre et 18 décembre 2025 à la Roche sur Yon de 9h à 17h.

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Cette formation est gratuite et certifiante.

La présence est requise sur ces deux jours complets.

Inscription: <https://framaforms.org/node/1145742/webform/form-builder>

FORMATIONS DES VOLONTAIRES

La formation obligatoire : civique et citoyen (FCC)

Concernant la formation civique et citoyenne obligatoire pour chaque volontaire:

- au-delà du PSC1,
- il convient d'inscrire les volontaires sur une session organisée par l'un des organismes habilités avant la fin de son contrat.

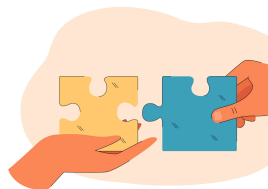
Il s'agit d'un volet théorique de la FCC. De quoi s'agit-il ? Vous trouverez ci-joint une vidéo faite par la Ligue de l'Enseignement des volontaire de la promotion 2024/2025, pour y voir plus clair:

<https://www.youtube.com/watch?v=bFIDfcNPYVM>

En Vendée, les organismes habilités sont la Ligue de l'Enseignement et Unis Cités.

Un calendrier avec les liens de renvoi vous est transmis dans l'autre pièce jointe de ce courriel et à l'adresse suivante : <https://www.ac-nantes.fr/la-formation-civique-et-citoyenne-en-vendee-124133>

Les prochaines formations sont :



Les formations facultatives

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Vendée a décidé de proposer en lien avec des partenaires, des ateliers de formation complémentaire pour les volontaires que cela intéresse.

Ces formations sont gratuites et facultatives. Chaque volontaire peut s'y inscrire et y participer, en accord avec sa structure d'accueil.

J'ÉDUQUE À L'ENVIRONNEMENT

DÉCOUVREZ DES ANIMATIONS SPÉCIFIQUES

- S'APPROPRIER LES ENJEUX DE L'EEDD
- S'INITIER AUX TECHNIQUES D'ANIMATION À L'EEDD

24

NOVEMBRE

2026

OU

16

FÉVRIER

2027

ANIMER

J'ANIME UN PODCAST

ÉCRIVEZ ET ENREGISTREZ VOTRE PODCAST

- S'APPROPRIER LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION
- S'INITIER AUX TECHNIQUES DE PODCAST

DATE À VENIR

COMMUNIQUER

J'AGIS FACE AUX COMPORTEMENTS DISCRIMINATOIRES

S'APPROPRIER DES OUTILS

- COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE PRÉJUGÉS ET DE DISCRIMINATIONS DANS LES RELATIONS AVEC LES PUBLICS
- DÉVELOPPER SON COURAGE SOCIAL POUR GÉRER DES SITUATION DE DISCRIMINATION

25

NOVEMBRE

2026

OU

09

FÉVRIER

2027

Matinée uniquement

AGIR

J'ACCUEILLE ET JE PRENDS LA PAROLE EN PUBLIC

EXERCEZ VOTRE PRISE DE PAROLE ET TRAVAILLEZ VOTRE POSTURE

- ÊTRE PLUS À L'AISE POUR PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC
- ADOPTER UNE POSTURE D'ACCUEIL ADAPTÉE, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU SC

13

OCTOBRE

2026

OU

28

JANVIER

2027

ACCUEILLIR

JE CRÉE UNE VIDÉO

CONCEVEZ UNE VIDÉO POUR VALORISER VOTRE MISSION

- DÉCOUVRIR LES CODES ET USAGES DE LA VIDÉO
- S'INITIER AUX TECHNIQUES DE RÉALISATION ET MONTAGE VIDÉO

21

JANVIER

2027

COMMUNIQUER

J'ANIME UNE ACTIVITÉ AUPRÈS D'UN PUBLIC

DÉCOUVRIR LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES DE L'ANIMATION

- S'INITIER AUX TECHNIQUES D'ANIMATION
- LE CADRE D'INTERVENTION
- DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET FORMATIONS DE L'ANIMATION

16

NOVEMBRE

2026

OU

07

JANVIER

2027

OU

18

MARS

2027

ANIMER

JE PRÉPARE L'APRÈS SERVICE CIVIQUE

PENSER ET CONSTRUIRE LA SUITE

- ANTICIPER LES DÉMARCHES AVANT LA FIN DE SA MISSION
- IDENTIFIER LES COMPÉTENCES, LES RESSOURCES ET ACTEURS UTILES
- S'OUTILLER POUR CANDIDATER

31

MARS

2027

AVENIR

JE METS EN PLACE UNE COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ADAPTEZ VOTRE COMMUNICATION

- DÉCOUVRIR LES FONDAMENTAUX DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION
- S'INITIER À L'ANIMATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

10

DÉCEMBRE

2026

COMMUNIQUER

J'EXPLORE LES USAGES DE L'IA

CONFRONTEZ-VOUS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- S'APPROPRIER LES ENJEUX ÉTHIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX DE L'IA
- S'INITIER AUX DIFFÉRENTS USAGES DE L'IA

11

MARS

2027

NUMÉRIQUE

SERVICE CIVIQUE
Département de la Vendée

SPÉCIAL SERVICE CIVIQUE
FORMATIONS

Sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes

Le CIDFF organise une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles auprès des tuteurs et volontaires de service civique

Elle vise à vous permettre d'avoir une meilleure connaissance sur les violences sexistes et sexuelles pour contribuer à une meilleure prise en charge des victimes.

Prévention des violences sexuelles et sexistes

le

A la cité administrative

lien d'inscription: <https://framaforms.org/node/1145742/webform/form-builder>

Prévention des violences sexuelles et sexistes dans le sport

le

A la cité administrative

lien d'inscription: <https://framaforms.org/node/1145742/webform/form-builder>

DES INFORMATIONS, LES ACTUALITÉS !

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER À LA RÉDACTION D'UN ARTICLE

UNE QUESTION ? UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Vendée

sdjes85.service.civique@ac-nantes.fr

02.53.88.25.41



Retrouver l'actualité en temps réel:
@ Le Service Civique en Vendée

Retrouvez nos ressources :

<https://www.ac-nantes.fr/le-service-civique-en-vendee-125886>

Vos interlocuteurs de proximité:

Mme Samantha HERVY référente départementale

Mme Valérie SUSSET gestionnaire administrative

Pour l'agrément de l'Éducation Nationale en Vendée



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Vendée

sdjes85.service.civique@ac-nantes.fr

02.53.88.25.41

Votre interlocuteur de proximité:

Mme Valérie MUHL

